

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Rapport d'évaluation externe du programme de licence en Génie civil de l'École des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI/THIÈS)

Équipe d'Évaluateurs :

- Prof. Makhaly BA, Président
- Prof. Ndèye Magatte FALL
- M. Pape Jean Manivar SOW, Ing.

Signature

Pour l'Équipe, le Président

Mars 2019

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. Présentation de l'École.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	3
4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel.....	4
5. Points forts du programme	8
6. Points faibles du programme.....	9
7. Appréciations générales du programme.....	9
8. Recommandations à l'établissement	9
9. Recommandation à l'ANAQ-Sup	10
10. Proposition d'avis	10

Introduction

L'ESTI – SARL est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïque, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, autorisé par l'Etat du Sénégal sous l'habilitation numéro RepSEN/Esup-priv/HA/026 du 30 octobre 2017 à la suite de la visite des experts de l'ANAQ-Sup. Il est inscrit sur le registre de commerce N° SN THS B 1078.

L'Ecole a demandé une accréditation de son diplôme de Licence en Génie Civil conformément à la réglementation. C'est dans ce cadre que l'évaluation de l'Ecole a été conduite le 20 février 2019.

1. Présentation de l'École

L'Ecole des Sciences et Techniques de l'Ingénieur (ESTI - SARL), est un établissement de formation et d'enseignement supérieur qui dispense des formations orientées vers les Sciences, la Technologie, les Sciences de l'Ingénieur et les Mathématiques (STEM). Elle a été créée en 2010 par un groupe de sénégalais regroupés au sein d'une SARL et a son siège à la Cité Malick SY de Thiès, villa n° 124.

L'Ecole prépare les étudiants aux diplômes de Licence et de Master en Génie Civil.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP qui comporte six (06) champs dont tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des évaluateurs.

3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

3.1 Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le lundi 20 février 2019 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-Sup.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants,
- la visite des locaux,

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

3.2 Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'École

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Ecole à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques : points forts, points faibles à améliorer et recommandations.

4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Depuis 2014, le programme de licence Génie Civil est dispensé à l'ESTI de façon régulière. Les maquettes de cours sont disponibles sous le format LMD depuis cette date. A ce jour, une (01) promotion (2014 - 2017) de vingt-quatre étudiants est sortie. Trois autres promotions suivent. Nous avons pu vérifier cela par des éléments de preuve mis à notre disposition.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution

Le programme de licence Génie Civil est en parfaite adéquation avec la mission de l'ESTI. En effet l'Ecole s'est dotée d'un plan stratégique dans lequel il a clairement défini sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation. A l'amphi de rentrée, les étudiants sont informés des objectifs généraux et des contenus de la maquette pédagogique. Enseignants et étudiants sont bien informés des objectifs du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les objectifs de formation et le contenu des maquettes de formation ont fait l'objet de discussions avec des représentants du milieu professionnel. Les enseignants ont été accompagnés par des professionnels surtout dans la définition du contenu des modules. Le programme est stabilisé et validé par le conseil pédagogique sous le format LMD.

L'établissement a noué des relations formelles avec certaines entreprises et a signé des partenariats avec d'autres qui facilitent aux étudiants des postes de stage. Pour mieux adapter le programme d'études aux besoins du monde professionnel, il est prévu dans la maquette pédagogique des stages obligatoires en entreprise aux semestres 2 et 6.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 2: Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à tous. Des fiches de postes sont établies pour les membres de l'administration et des contrats de vacation pour les enseignants. Des notes de service ordonnent la délégation des pouvoirs en particulier pour la délivrance et la signature de certains documents. C'est ainsi que les attestations de réussite sont signées par le Directeur alors que les bulletins de notes sont signés par le Directeur des études. Les autorisations de soutenance sont délivrées par le chef de filière. Toutefois, des améliorations doivent être apportées dans la mise en œuvre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Le personnel enseignant a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme sur la base d'un contrat en bonne et due forme qui le lie à l'établissement. Par ailleurs, le personnel enseignant participe activement aux conseils de classes, aux conseils pédagogiques et aux jurys de soutenance. Les étudiants ont également contribué à ce processus par l'intermédiaire des fiches d'évaluation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.
Pour assurer la qualité du programme d'étude, l'ESTI a mis en place la Cellule Interne d'Assurance qualité (CIAQ) avec la nomination d'un professeur associé comme coordonnateur. Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études.

Appréciation globale : ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

Le programme d'études dispose en effet de maquette structurée, établie aux normes et objectifs du LMD. Les éléments constitutifs (EC) des différentes unités d'enseignement (UE) proposées ont toutes des plans de cours, des syllabus ajustés au format LMD. Certaines UE sont parfois mal intitulées mais les objectifs, le contenu, les prérequis et le mode d'évaluation sont clairement définis et bien structurés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La maquette pédagogique couvre tous les aspects du génie civil : Bâtiment et Travaux Publics, Géotechnique, Hydraulique urbaine, agricole et pastorale, Assainissement, Aménagement urbain et agricole... La maquette intègre aussi des UE de préparation des étudiants à l'insertion professionnelle telles que la législation professionnelle, la gestion de projets et les stages en entreprise. Les conditions d'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement définies.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées

Les conditions d'obtention des attestations de réussite et de validation des crédits sont réglementées et présentées dans le règlement pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants

Le programme d'études présente un taux de réussite satisfaisant. Les taux de réussite par unité d'enseignement sont systématiquement calculés. Des cours de renforcement sont ajoutés pour appuyer les étudiants en retard ou ayant des difficultés (augmentation du volume horaire du cours).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

L'ESTI s'appuie sur un corps enseignant de plusieurs profils. Le corps enseignant est constitué en grande partie d'enseignants-chercheurs de grade doctoral intervenant dans les universités et instituts supérieurs de formation et de cadres travaillant dans les entreprises. Tous ont une expérience avérée. L'Ecole compte dans son corps professoral associé 03 Professeurs Titulaires, 04 Maitres de Conférences et 05 Maitres-Assistants. On compte dans l'ensemble 61 % de rang A, 18 % de rang B et 21 % de professionnels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie

Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à l'encadrement correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement. La maquette fait apparaître de manière claire les volumes horaires des enseignements (cours TD, TP et TPE). Et c'est sur la base de la maquette qu'est déterminé le nombre d'heures alloué au PER. Le programme d'études ne prend pas en compte la part de recherche, l'expertise qui ne sont ni les objectifs de la formation, ni la vocation de l'ESTI.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible

Le programme d'études n'est pas organisé de façon à rendre possible l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Les conditions d'admission dans le programme sont clairement définies dans le règlement pédagogique de l'établissement, sur les fiches de renseignement et sur le site de l'école.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie à l'ESTI. Les filles représentent en moyenne 23,80% de la population pour la filière génie civil. Les conditions d'études garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes. En particulier, l'égalité des chances n'est pas remise en cause par les délais, la forme et le contenu des évaluations des apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme axé sur le système LMD permet une mobilité des étudiants de l'ESTI au niveau national et international. Toutefois, il n'existe pas d'accords interuniversitaires permettant aux étudiants de s'inscrire dans des programmes de mobilité au niveau national ou international. Il n'existe donc pas de mobilité formelle des étudiants par la reconnaissance mutuelle et interdisciplinaire.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'établissement dispose d'un effectif suffisant en enseignants vacataires et le Personnel enseignant associé permettant d'assurer l'encadrement des étudiants de manière très satisfaisante. Le taux d'encadrement estimé en moyenne à un enseignant pour 5 étudiants (1/5) est très satisfaisant. Les étudiant(e)s bénéficient régulièrement d'informations et de conseils appropriés concernant leurs poursuites d'études, leur financement et leurs futures carrières.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'ESTI suit ses diplômés par des moyens tels que les technologies de l'information et de la communication (téléphone, E-mail). Toutefois, le programme ne dispose pas de centre d'information ni d'une cellule d'aide à l'insertion professionnelle.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

L'ESTI est logé dans un immeuble R+2 avec des infrastructures répondant aux normes de qualité en matière de formation. On y compte 07 salles de classe, 01 salle informatique climatisée, servant de labo en informatique, 01 laboratoire de travaux pratiques en électricité, 01 bibliothèque physique, 03 bureaux administratifs, 02 toilettes pour le personnel administratif et le personnel enseignant, 02 toilettes étudiant séparée (garçons / filles). L'Ecole ne disposant pas de laboratoire géotechnique ni de matériels topographiques, les étudiants utilisent les laboratoires géotechniques de l'UFR SI (UT) et le matériel topographique des enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Maquettes conformes au système LMD
- Objectifs, domaines d'exercice, stratégies pédagogiques bien définis et conformes aux missions de l'établissement
- L'existence d'un règlement intérieur et d'un manuel de procédures.
- L'existence d'une cellule qualité
- Stages obligatoires crédités
- Formalisation des partenariats avec les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur
- La régularité du paiement des indemnités du personnel enseignant et des salaires des personnels administratifs, techniques et de service.
- Recrutement d'enseignants associés (03 Professeurs Titulaires, 04 Maitres de Conférences et 05 Maitres-Assistants) avec des contrats en bonne et due forme.

- Un bon taux d'encadrement 1 enseignant pour 5 étudiants.
- L'intervention des professionnels et des enseignants de rang A dans les activités pédagogiques et dans le Conseil pédagogique.
- Evaluation systématique des enseignements et exploitation des résultats.
- Des syllabus uniformisés, bien structurés et informatifs
- Le respect de la réglementation en vigueur en matière d'admission dans les parcours de licence et de master.
- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.
- L'existence de salle pour les professeurs.
- Le PATS est formé une fois au moins.
- Tous les éléments de preuve sont fournis à notre demande

6. Points faibles du programme

- Déficit de cours ou séminaires sur l'environnement et les sciences sociales
- Bibliothèque physique mal dotée en ouvrages récents
- Bibliothèque numérique non dotées d'ouvrages dans les sciences de l'ingénieur
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes à mobilité réduite.
- L'insuffisance de matériels de laboratoire de génie civil
- L'inexistence de mobilité formelle des étudiants par la reconnaissance mutuelle et interdisciplinaire.
- Locaux pas tout à fait adaptés (initialement à usage d'habitation).

7. Appréciations générales du programme

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à la plupart des standards du référentiel. Cependant, des faiblesses ont été notées au niveau des équipements scientifiques, de la mobilité des étudiants, et des accès pour personnes à mobilité réduite.

8. Recommandations à l'établissement

- Revoir les cours de mécanique de sols et de géotechnique pour une meilleure définition des contenues. Il faut également revoir la programmation des Travaux Pratiques de Mécanique des sols, qui sont effectués en 3^{ème} année alors que le cours est dispensé en 2^{ème} année.
- Intégrer les volets environnement, entrepreneuriat et les sciences sociales.
- Stabiliser les cours de mathématiques en accord avec les enseignants impliqués
- Intégrer les dernières avancées technologiques (REVIT, BIM).
- Encourager les projets transversaux intégrant les différents aspects du génie civil.

- Intégrer l'enseignement virtuel notamment dans les travaux pratiques.
- Avoir un plan pluri annuel d'équipements des laboratoires.
- Se doter de salles et d'équipements de travaux pratiques.
- Sensibiliser les enseignants et les étudiants quant à l'utilisation du TPE.
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur.
- Intégrer les nouvelles recommandations du REESAO sur le système LMD.
- Renforcer la formation des PATS.
- Améliorer la connexion internet.

9. Recommandation à l'ANAQ-Sup

- Partager avec les établissements d'enseignement supérieurs privés les dernières recommandations sur le système LMD élaborées par le REESAO.

10. Proposition d'avis

ACCREDITATION RECOMMANDÉE

ANNEXE : Personnes rencontrées

I. Direction

- Mamadou SENE, Directeur
- Serigne DIAW, Directeur des Etudes
- Papa Babacar THIOUNE, Président du comité d'auto-évaluation
- Marième DIENG, responsable de la scolarité

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

- Ndèye Astou DIAGNE, Assistante de Direction
- Marième DIENG, responsable de la scolarité
- Mohamed FALL, comptable matière
- Mor DIOP, surveillant
- Germaine Kanfon, Technicienne de surface
- Abdoulaye Diagne, Assistant financier

III. Enseignants

- Abdoul WATT, Mathématique
- Mamadou DIOP, Mathématique
- Séni TAMBA, Hydraulique-Assainissement
- Mame Fatou Mbaye FALL, Management de la qualité
- Mbaye DIOP, Technologie de construction, métré et évaluation des travaux

IV. Etudiants

- Mohamed GUEYE, Licence 1 Génie électromécanique
- Sophie FALL, Licence 1 Génie Civil
- Mamadou Kabir KA, Licence 1 Génie Civil
- Diarga GANO, Licence 3 Génie Civil
- Mamadou Falilou FALL, Licence 2 Génie Civil
- Ndèye Yacine DIALLO, Licence 2 Génie Civil
- Mohamed NDAO, Licence 2 Génie Civil
- Charlotte Patacha Codou THIAO, Licence 1 Génie électromécanique
- Mamadou DIAKHATE, Licence 3 Génie Civil
- Marie DIAWARA, Licence 3 Génie Civil
- Mounina Wade COULIBALY, Licence 3 Génie Civil